

OUI au référendum sur la Loi Covid 19

Argumentaire du PLR.Les Libéraux-Radicaux

1. Référendum sur la Loi Covid 19 – de quoi s'agit-il ?

Un référendum a été lancé contre la révision du 19 mars 2021 de la [Loi fédérale sur les bases légales des ordonnances du Conseil fédéral visant à surmonter l'épidémie de COVID-19 \(Loi COVID-19\)](#). Les principaux points de cette révision sont :

- Un encadrement plus strict de l'action du Conseil fédéral dans la lutte contre la pandémie, notamment en tenant compte du contexte économique et social (art 1a).
- Suppression de l'obligation de quarantaine pour les personnes vaccinées (Art 3a)
- Base légale pour le certificat Covid (Art 6a)

Il s'agit de la deuxième révision de mars 2021. La version originale de la loi Covid a été approuvée lors du référendum du 13 juin 2021 avec plus de 60% d'approbation.

Le Parlement et le groupe PLR approuvent cette importante révision :

- Conseil national avec 169 voix pour et 13 voix contre - PLR unanimement Oui.
- Conseil des États avec 44 voix pour et 0 voix contre - PLR unanimement Oui

2. Pourquoi OUI à la révision sur la loi Covid de mars 2021 ?

› Avec le certificat Covid, nous retrouvons nos libertés

Se retrouver lors de grands événements culturels et de concerts ? Vous détendre au club de sport ou au centre de loisirs ? Manger le soir dans un restaurant en toute convivialité, sans aucune restriction ? Des voyages sans restriction à l'étranger et une participation aisée à la vie sociale locale ? C'est avant tout le certificat Covid qui nous permet ces libertés - malgré la pandémie galopante. En résumé, le certificat de liberté permet un retour plus rapide à la normale. A l'inverse, sans le certificat Covid, de nouvelles mesures de protection drastiques et des blocages sont à craindre dès l'automne. Cela doit être évité : Parce que la liberté, veut également dire responsabilité.

› Des lignes directrices claires pour la lutte du Conseil fédéral contre la pandémie

Indépendamment de la loi Covid 19, le Conseil fédéral a la compétence de restreindre la vie économique et sociale en cas d'épidémie. Cela est dû à la loi sur les épidémies, qui a été approuvée par référendum. Alors, qu'est-ce qui change avec l'art. 1a ? Désormais, le Conseil fédéral ne peut plus agir uniquement en fonction de critères épidémiologiques, mais doit également tenir compte des conséquences économiques et sociales. La révision ne donne certainement pas un chèque en blanc, comme le laissent entendre les responsables du référendum. Au contraire, l'article définit à juste titre le champ d'action du Conseil fédéral de manière plus étroite et l'oblige à tenir compte du contexte économique et social lors de ses décisions.

› Le "non" entraîne des confinements et rend les voyages plus difficiles.

Outre la menace de verrouillage pour notre économie et notre société, les voyages d'affaires internationaux et le tourisme sans certificat poseraient des problèmes de grande ampleur : d'une part, il deviendrait plus difficile de voyager à l'étranger et de participer à la vie sociale locale. En outre, il est à craindre qu'avec le rejet de la révision de la loi, le certificat Covid de l'UE, par exemple, ne soit plus accepté par la Suisse. Cela pourrait rendre l'entrée en Suisse beaucoup plus difficile. Cela nuirait à la

Suisse en tant que destination touristique et compliquerait les voyages d'affaires internationaux. En outre, l'exemption de quarantaine pour les personnes vaccinées serait supprimée après un éventuel rejet de la révision, ce qui, d'une part, compliquerait encore davantage les voyages d'entrée et de retour en Suisse.

Le Parlement et le groupe libéral-radical ont rejeté l'initiative sur la justice de manière très évidente :

- Conseil national : 1 oui contre 191 non (groupe PLR : non à l'unanimité)
- Conseil des États : non à l'unanimité (groupe PLR : non à l'unanimité)

3. En bref

Le PLR est d'accord avec la révision de la loi Covid car...

- › permet, grâce au certificat Covid, de retrouver nos libertés.
- › ... définit les critères clairs pour combattre la pandémie
- › ... signifie un non aux fermetures et à des problèmes massifs pour le tourisme et les voyages d'affaires internationaux.